

# Travail et nouvelles technologies : l'exemple de la production télévisuelle

Monique de Sève

Volume 3, numéro 2, octobre 1985

Informatisation et bureautique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1001988ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1001988ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie - Université du Québec à Montréal

ISSN

0831-1048 (imprimé)

1923-5771 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

de Sève, M. (1985). Travail et nouvelles technologies : l'exemple de la production télévisuelle. *Cahiers de recherche sociologique*, 3(2), 117–131. <https://doi.org/10.7202/1001988ar>

# Travail et nouvelles technologies: l'exemple de la production télévisuelle

Monique DE SÈVE

L'analyse d'un milieu de travail comme celui de la production télévisuelle, sur une période de trente ans, nous conduit à mettre l'accent sur divers aspects organisationnels qui lui sont propres. Elle nous permet en outre de cerner les principales innovations technologiques dont les effets ont été déterminants dans la réorganisation du procès de travail. Le propos de cet article portera précisément sur les technologies de communication ayant généré, depuis 1952, les grandes transformations du mode de travail spécifique à la production télévisuelle. Notre analyse se fonde sur les résultats d'une enquête effectuée au printemps 1982, auprès de techniciens de la Société Radio-Canada, spécialisés dans le travail télévisuel<sup>(1)</sup>.

L'examen des périodes importantes de transformations technologiques à la Société Radio-Canada met effectivement en évidence la nécessité de considérer l'hétérogénéité des effets de chaque innovation sur le procès de travail, voire même sur le contenu des tâches professionnelles de la main-d'oeuvre technique. À la Société Radio-Canada, les nouvelles technologies de communication ont modifié le procès de travail et/ou le contenu des tâches des techniciens de la radiodiffusion<sup>(2)</sup>, d'une manière tout à fait différente, à chaque fois que l'entreprise franchissait un nouveau stade d'évolution technique dans la mise en forme de la production télévisuelle. Cette situation conserve en soi toute son importance, dans la mesure où elle nous fait voir que l'étude des changements technologiques dans une entreprise de service ne peut se réduire à un seul niveau d'analyse, c'est-à-dire à une vision linéaire et globali-

sante de leurs impacts sur le procès de travail. Il importe en effet de saisir la complexité des effets des innovations sur l'organisation du travail, pour comprendre les mécanismes sous-jacents à la réorganisation du procès de production.

Nous avons remarqué entre autres que lorsque cette réorganisation découle de la pénétration de nouvelles technologies au sein de l'entreprise, elle n'affecte pas nécessairement le contenu des tâches de toutes les catégories de travailleurs touchés par la restructuration du procès de production. Inversement, des nouvelles technologies peuvent transformer profondément la manière de travailler de nombreuses catégories professionnelles, de même que le résultat du produit final de la production dans son ensemble, sans modifier pour autant le mode d'organisation du travail, c'est-à-dire les diverses étapes qui le composent. Par ailleurs, il est intéressant de voir que les technologies créant certains bouleversements dans la division technique du travail, ne s'accompagnent pas toujours de transformations au niveau de la division sociale du travail. Une réorganisation du procès technique de la production peut donc être possible en ne modifiant aucunement le rôle et la place assignés aux travailleurs dans la division sociale du travail.

Ce sont en quelque sorte des observations de cet ordre que nous avons retenues de l'enquête réalisée auprès des techniciens de la radiodiffusion de la Société d'État. Nous allons maintenant les examiner tour à tour en considérant particulièrement trois périodes importantes de développements technologiques dans cette entreprise de mass média. Il s'agit tout d'abord de la période 1952-1965, marquée par l'intégration de la technologie magnétoscopique à la Société Radio-Canada, puis de la période 1966-1970, caractérisée par l'intégration des systèmes de production et de diffusion en couleur et finalement de la période 1971-1973 qui se distingue par la centralisation des activités de radiodiffusion (radio et télévision) dans le nouveau complexe de la Maison de Radio-Canada.

### **1. De la production télévisuelle en direct à l'enregistrement vidéo-magnétique / 1952-1965**

Le mode d'organisation du travail à la Société Radio-Canada n'a pas toujours pris la forme qu'on lui connaît actuellement. Il évolua effectivement à la manière de certaines entreprises de production industrielle. Non seulement la Société d'État a-t-elle rationalisé davantage ses méthodes de travail en se réappropriant les méthodes de gestion les plus efficaces et les plus rentables dont se dote l'industrie privée, modifiant ainsi l'organisation du travail de nombre de ses secteurs, mais elle a fait également l'acquisition des technologies favorisant un accroissement subs-

tantiel de sa productivité. L'introduction du *procédé d'enregistrement vidéo-magnétique*<sup>(3)</sup> au Centre de production de la Société à Montréal, en 1959, s'inscrivait d'ailleurs dans cette optique<sup>(4)</sup>. En effet, l'une des conséquences majeures de l'intégration de cette technologie de communication à l'entreprise, a été "l'utilisation rationnelle des studios et d'autres installations permettant d'enregistrer les émissions quand il convient, (préalablement) plutôt qu'au moment de leur diffusion"<sup>(5)</sup>. En outre, le *procès de production télévisuelle*<sup>(6)</sup> a été réorganisé afin de favoriser la production de plusieurs types d'émissions au même instant (variétés, dramatiques, documentaires, etc...). La technologie a offert d'ailleurs aux radiodiffuseurs des possibilités incomparables aux méthodes traditionnelles d'enregistrement (ex. mode du direct et kinescopie) pour la production et la diffusion d'une plus grande quantité d'émissions<sup>(7)</sup>.

La réorganisation du procès de production télévisuelle se traduit également par l'adoption d'une nouvelle méthode de travail dans la conception des émissions. La magnétoscopie entraîna ainsi la parcellisation du procès de production en scindant le travail d'exécution et celui de la conception des émissions télévisuelles. Aucune autre technologie introduite à la Société Radio-Canada par la suite n'activa à ce point la réorganisation du procès de production télévisuelle; cela même si, comme nous le verrons plus tard, certaines innovations ont été à l'origine de changements importants dans le contenu des tâches des techniciens de la radiodiffusion et dans le procès technique du travail de mise en forme des émissions.

En fait, les transformations consécutives à l'utilisation du procédé d'enregistrement vidéo-magnétique ont été de deux ordres dans le procès de travail, chacun reflétant un stade particulier du développement de cette technique de production. En premier lieu, l'impact de la magnétoscopie a été déterminant surtout au niveau du mode de diffusion des émissions sur les ondes hertziennes, c'est-à-dire sur le processus d'acheminement des signaux audiovisuels à l'émetteur. En second lieu, c'est au niveau du processus d'enregistrement même des émissions en studio que se manifestèrent particulièrement les effets de cette technologie. Les perfectionnements apportés aux appareils d'enregistrement vidéo-magnétique, au cours des années soixante, ont d'ailleurs été à la source de la parcellisation du procès de production télévisuelle, dont nous avons parlé précédemment. Ainsi, lorsqu'on discute des effets de la technologie magnétoscopique dans l'organisation du travail, il importe de prendre en considération les diverses *générations* d'appareils d'enregistrement vidéo-magnétique, car leur impact sur le procès de production télévisuelle varie selon leur degré de perfectionnement technique.

Avec les premières générations de magnétoscopes, le procès de travail se divisait toujours en quatre grands étapes. Il s'agissait tout d'abord d'une première répétition de l'émission en studio, visant l'adaptation de la mise en scène en considérant les décors et l'équipement technique disposés sur le plateau de tournage. La seconde étape était sensiblement similaire à la précédente: répétitions, mise en place de l'appareillage, déplacements à prendre en considération, corrections des déficiences techniques, etc... À la troisième étape, "la générale", l'émission se déroulait comme si elle était transmise directement sur les ondes, sans l'être véritablement cependant. Finalement, à la dernière étape, l'émission était enregistrée afin de pouvoir être diffusée ultérieurement sur les ondes. Or, si l'on exclut cette dernière étape, toutes les autres resteront analogues à la méthode de travail en direct<sup>(8)</sup>. Cette dernière s'en distingue surtout du fait, qu'une fois la générale terminée, l'émission enregistrée par la suite était diffusée simultanément sur les ondes.

La technologie magnétoscopique modifia le travail en permettant d'une part la reprise de l'enregistrement de l'émission, si nécessaire et en favorisant d'autre part la diffusion des productions télévisuelles en différé. Il est à noter que cette technologie, à l'origine, ne provoqua pas la parcellisation du procès de production télévisuelle. Les limites imposées à la réorganisation du procès de travail ne découlent donc pas d'une stratégie adoptée préalablement par la Société d'État, mais bien des équipements eux-mêmes qui n'ont pas conduit à une restructuration majeure du procès de production télévisuelle. Malgré tout, comme nous le signalions précédemment, l'entreprise, après avoir fait l'acquisition des machines vidéo-magnétiques, a rationalisé davantage l'organisation du travail. Les services techniques de la télévision ont été restructurés pour permettre la mise sur pied du secteur de la magnétoscopie. La grille-horaire des travaux de production télévisée a été elle-même replanifiée afin de concentrer le plus possible les travaux d'enregistrement les jours de semaine plutôt qu'en fin de semaine.

La venue des autres générations d'appareils d'enregistrement vidéo-magnétique a créé des bouleversements plus considérables encore dans le procès de travail. Les techniciens, au lieu d'enregistrer l'émission du début jusqu'à la fin, l'enregistreront sur support magnétique en diverses étapes successives. Chacune des étapes de l'enregistrement aura préalablement été chronométrée afin qu'au terme de la journée, l'émission soit complètement achevée. Le travail de post-production, suivant l'enregistrement en studio, constitue également un élément nouveau de l'utilisation de la technologie magnétoscopique dans le procès de travail. Les machines vidéo-magnétiques permettront en effet, une fois complété l'enregistrement des signaux audio et vidéo (animation télévisuelle se

déroulant sur le plateau de tournage) de sélectionner, de mettre en ordre et d'assembler électroniquement les plans et séquences dont se compose l'émission<sup>(9)</sup>. L'avènement de la magnétoscopie, en divisant le mode d'enregistrement télévisuel en plusieurs étapes de travail distinctes, a contribué de manière significative à la parcellisation du procès de production.

Cette réorganisation ne provoqua pas pour autant de profondes modifications dans le contenu des tâches de la main-d'oeuvre technique. La majorité des travailleurs a continué d'accomplir ses tâches à l'aide des mêmes outils de travail: caméras, console audio, équipement de bruitage, perche de son, etc... Cependant, dans la mesure où dans l'exercice de leurs fonctions régulières, les techniciens ont été dans l'obligation de considérer les particularités propres d'un nouveau médium (la technique vidéo), la nature de leur intervention dans le procès de travail se modifia sensiblement. Il s'agira effectivement pour eux d'intervenir dans un procès de production dont les principes de base reposent sur la séparation des tâches d'enregistrement, de mise en forme et de diffusion. À titre d'exemple, les techniciens de studio n'interviendront plus dans un processus de travail continu lors de l'enregistrement des émissions. Ces dernières étant produites en sections séparées avec des temps d'arrêt avant l'enregistrement de chacune d'entre elles<sup>(10)</sup>.

## **2. Du noir et blanc à la couleur / 1966-1970**

L'introduction du *système de la télévision en couleur* à la Société Radio-Canada, au cours de l'année 1966, a eu des impacts très différents de ceux de la magnétoscopie sur le procès de travail<sup>(11)</sup>. Cette technologie ne modifia pas le mode du travail de production (enregistrement) et de diffusion des émissions, dont les grandes lignes ont été décrites précédemment. Cependant, le contenu des tâches de diverses catégories de techniciens<sup>(12)</sup> directement impliqués dans la pratique télévisuelle se transforma sensiblement. D'ailleurs, l'introduction du système de la couleur au sein de l'entreprise de mass média entraîna, quelques années plus tard, la révision de la classification des métiers techniques dans l'échelle des qualifications professionnelles.

La mise en oeuvre du procès de production télévisuelle prendra forme dorénavant à l'aide de techniques spécialement conçues pour la production et la transmission d'émissions en couleur. Notre étude auprès de la main-d'oeuvre technique révéla que les techniciens, dont le contenu de tâche concernait directement la production et la diffusion des images télévisuelles, ont été davantage affectés par le nouveau système technique. Ainsi dans les studios, les tâches des caméramen et des techniciens

de la régie vidéo se modifièrent avec l'intégration d'appareils nouveaux destinés à la production d'émissions en couleur. Les objectifs fixes des caméras ont été remplacés par des objectifs de type "zoom" et l'équipement dans son ensemble devint transistorisé. Ces perfectionnements techniques ont eu pour effet de limiter à la fois les mouvements et les déplacements des caméramen dans la mesure où avec les nouveaux équipements optiques, les réglages à accomplir, pour chacune des prises de vues, se firent automatiquement<sup>(13)</sup>. Les transformations des modes opératoires des équipements optiques modifièrent donc le contact des techniciens avec leur objet de travail: caméras beaucoup plus complexes munies de réglages automatiques, nécessité de considérer les couleurs dans les prises de vues pour éviter les cadrages d'arrière plan moins esthétiques, etc... Par ailleurs, les perfectionnements apportés aux appareils des techniciens de la régie vidéo faciliteront le travail d'ajustement des couleurs des images télévisuelles; la technique employée pour ce faire étant devenue, semble-t-il, beaucoup plus simple comparativement au procédé de travail du noir et blanc. Chez d'autres techniciens, tel que les éclairagistes, la technique de travail conserva ses procédés usuels. Néanmoins, des contraintes reliées à ce nouvel élément qu'est la couleur, amèneront ces travailleurs à considérer différemment l'aspect visuel et esthétique des productions télévisuelles (ex. concilier l'agencement de l'éclairage avec les diverses teintes des accessoires et des costumes). Il faut noter, en dernier lieu, la modernisation des machines vidéo-magnétiques et des appareils de télécinéma qui créèrent à leur tour, certaines modifications dans les modes opératoires de ces outils.

L'avènement de la couleur, en même temps qu'elle supposait l'utilisation d'instruments de travail perfectionnés pour plusieurs techniciens, obligea aussi certains d'entre eux à se recycler<sup>(14)</sup>. À la Société Radio-Canada, le service de la planification avait d'ailleurs déjà commencé, en vue de l'exploitation de la couleur, la préparation d'un programme de recyclage du personnel en 1961. L'école de formation de l'ingénierie de l'entreprise a été transformée en "centre d'essai et d'utilisation d'équipements couleur". Les ingénieurs de ce centre, ayant reçu leur formation sur la conversion à la couleur directement des studios de la CBS à New York, donnèrent des cours par la suite aux instructeurs techniques de la Société pour qu'ils puissent, à leur tour, initier les techniciens à l'apprentissage de diverses techniques et à l'étude de la psychologie de la couleur<sup>(15)</sup>.

Afin d'être aptes à assurer l'entretien des nouveaux systèmes de production et de diffusion dès leur arrivée à la Société, les techniciens de l'entretien technique se familiarisèrent cependant, bien avant 1966, "aux techniques améliorées de maintenance et d'usage des transistors"<sup>(16)</sup>.

Ces techniques ayant accru le niveau de complexité des tâches d'entretien et de réparation des appareils audiovisuels, inciteront les travailleurs à revendiquer une révision de la classification de leur poste de travail dans l'échelle des qualifications professionnelles. Néanmoins, ce n'est qu'en 1972 que le plan de reclassification des métiers techniques, préparé conjointement par la direction de l'entreprise et le syndicat des techniciens (NABET), sera accepté par les travailleurs<sup>(17)</sup>.

Avec la nouvelle structure de classification des catégories socio-professionnelles, les métiers de techniciens ne se distribueront plus dans trois groupes de qualifications distincts, mais dans huit échelons. Des postes du secteur de l'entretien technique, compte tenu de la complexification des tâches qui s'y rattachent, seront reclassés dans un groupe de qualifications supérieures. Il en sera de même des métiers de techniciens de la régie centrale et des cabines d'émetteur du secteur de la diffusion. D'autres métiers seront intégrés également dans un nouvel échelon, mais les qualifications propres à plusieurs d'entre eux resteront inchangées, de même que la rémunération de ces postes. Ceux des techniciens des secteurs de studios et de la magnétoscopie par exemple, (aiguilleur, bruiteur, caméraman, éclairagiste, technicien du son, monteur...), conserveront le même niveau de qualification, indépendamment du fait que le contenu des tâches des métiers techniques se soit modifié ou non. Parmi les quelques techniciens déqualifiés se retrouvent les opérateurs de grues de caméra et les perchistes des studios. Le caractère mécanique relié à la pratique de ces métiers constitue l'une des causes principales de la baisse de qualifications de ces travailleurs.

### 3. Vers la centralisation des activités de radiodiffusion / 1971-1973

La Société Radio-Canada est une entreprise très propice à l'introduction de nouvelles technologies, puisque l'électronique, sur laquelle repose le fonctionnement de son support technique, évolue constamment. Aussi, ne peut-on guère se surprendre de la rapidité des changements dans les moyens de production de cette entreprise de mass média. La décennie '70 a d'ailleurs été marquée par une autre série de transformations. La Société d'État, en procédant de 1971 à 1973 à *la centralisation des activités de radiodiffusion dans le nouveau complexe de la Maison de Radio-Canada*, s'appropriera en effet les dernières technologies de pointe, en matière d'électronique audiovisuelle<sup>(18)</sup>.

Il faut préciser cependant que cette troisième période d'innovations technologiques se distingue des deux précédentes pour deux raisons principales. D'abord, parce que contrairement aux années passées, l'intégration de nouveaux appareils ultra-perfectionnés, voire même



complètement automatisés, transforme profondément cette fois, le “procès technique” du travail de production et de mise en ondes d’émissions télévisuelles. En effet, le processus technique assurant la liaison et l’exécution de tous les aspects du travail de chaque secteur, se voit modifié intégralement. En deuxième lieu, le réaménagement des installations de la Société aura des effets dans l’ensemble des secteurs où oeuvre la main-d’oeuvre technique. Les nouvelles technologies modifièrent ainsi la manière de travailler de la majorité des techniciens et non plus seulement de quelques catégories de travailleurs, comme dans la période précédente.

La centralisation dans des locaux communs d’appareils aux fonctions techniques similaires caractérisera la nouvelle division technique du travail à la Maison de Radio-Canada<sup>(19)</sup>. La centrale technique abritera les répartiteurs pour la centralisation des signaux audio et vidéo, de même que les blocs de l’aiguillage de la régie centrale. Elle regroupera également les blocs de contrôle de caméras, dispersés antérieurement dans les régies des studios. Enfin, de nombreux autres blocs techniques fixes meubleront la centrale technique. Si l’on prend l’exemple des appareils optiques, concrètement cela signifie que la partie mobile des caméras (c’est-à-dire l’ensemble des mécanismes de commandes permettant aux techniciens d’exécuter leurs prises de vues) se situera dans les studios et leur partie fixe (englobant une multitude de composants électroniques assurant leur fonctionnement) se retrouvera à la centrale technique. Avant 1971, ces équipements se réunissaient dans un même endroit. Les parties fixes et mobiles de l’appareillage électronique n’étaient donc pas séparées.

Cette nouvelle répartition des outils contribuera certes à diminuer l’encombrement des studios et de d’autres locaux de travail, mais en contre-partie, elle activera l’isolement des travailleurs, dont les déplacements ont été réduits considérablement. Ainsi, le personnel du secteur de l’entretien technique chargé de l’entretien permanent des blocs de contrôle des appareillages verra ses déplacements limités avec le regroupement des installations techniques; ses contacts avec les catégories de techniciens spécialisés dans les tâches de production et d’enregistrement des émissions s’étant réduits de manière significative. Au lieu d’effectuer l’entretien et la réparation de certains équipements directement dans les studios d’enregistrement, il travaillera désormais surtout à la centrale technique. La réorganisation du processus technique de travail a donc activé la perte des connaissances par ce personnel, de l’ensemble des mécanismes mis en oeuvre pour la conception de la production télévisuelle.

Mais la redistribution de l'appareillage électronique ne reflète qu'un des aspects nouveaux des formes prises par la division technique du travail. Cette centralisation s'accompagne également d'une nouvelle division des métiers ayant des compétences connexes. Dans les anciennes installations de la Société, les techniciens exerçaient les fonctions de mixage sonore et de repiquage (transfert de son intégré sur bande quart de pouce à une bande 16 mm) dans un même lieu de travail. Or, le mixage et le repiquage, dans le nouvel immeuble de l'entreprise, se formeront chacun en un département spécialisé du secteur de l'audio<sup>(20)</sup>. De même les projectionnistes et les contrôleurs d'images des chaînes de télécinéma du secteur des moyens de diffusion travailleront désormais dans des salles distinctes. Dans une certaine mesure, la division des métiers marqua à son tour les relations de travail du personnel technique, puisqu'il se côtoiera moins que dans l'ancienne structure de travail. Du même coup, les techniciens, ne voyant plus leurs confrères de travail à l'oeuvre, accroîtront leur méconnaissance du procès de production télévisuelle.

La centralisation des activités de radiodiffusion, caractérisée d'abord par une séparation du support technique à partir duquel la production télévisuelle prend forme, et ensuite, par la division de certains métiers à l'intérieur des secteurs de travail, active comme nous venons de le voir la réorganisation du procès technique de travail. Néanmoins, malgré ces bouleversements de grande envergure, les méthodes d'organisation du travail de la production télévisée (production/enregistrement, post-production, diffusion) restent les mêmes qu'avant 1971. Le regroupement des installations à la Maison de Radio-Canada n'a pas non plus d'impact majeur sur la division sociale du travail, c'est-à-dire sur le rôle et la place assignés aux techniciens dans la hiérarchie de l'entreprise de mass média. Cela met donc en relief une autre facette des impacts de l'utilisation des nouvelles technologies de communication dans l'organisation du travail de production télévisée. Des innovations technologiques peuvent drainer avec elles des transformations considérables dans le procès technique de travail, sans affecter le procès social des activités de production.

Rappelons cependant que les nouvelles installations de la Maison de Radio-Canada, pourvues d'appareils électroniques des plus modernes, créeront des modifications dans le contenu des tâches de la main-d'oeuvre technique<sup>(21)</sup>. Au tout début de la décennie '70, la Société a fait l'acquisition de nouvelles caméras de studio, spécialement adaptées à la couleur. Celles-ci, de format réduit par rapport aux premières caméras couleur, se distingueront par leur stabilité, leur facilité de manie-ment, par la supériorité de leur rendement colorimétrique et finalement, par les perfectionnements de certains dispositifs techniques (contrôle

d'ouverture de prisme, balance de couleurs, etc...). Les piédestaux sur lesquels elles étaient juchées, munis anciennement de systèmes à pesée (pour les faire monter et descendre) se modifièrent eux aussi par de nouveaux systèmes hydrauliques, ce qui diminua par le fait même leur poids global. L'entreprise fit également l'acquisition de consoles audio améliorées plus fiables, nécessitant moins d'ajustements techniques et d'opérations manuelles. En outre, de nouveaux dispositifs (égalisateurs, compresseurs, etc...) s'incorporeront à ces appareils et en augmenteront la capacité de rendement. Des minis-ordinateurs intégrés au secteur de la diffusion permettront l'exécution automatique de nombreuses tâches (enchaînement des diapositives, commutation automatique, distribution des lignes de communication aux secteurs techniques, mise en ondes, etc...). Ces transformations, puisqu'elles eurent des répercussions sur le contenu des tâches des techniciens de l'ensemble des secteurs de travail, étaient donc beaucoup plus considérables par rapport aux périodes antérieures d'innovations. Comme nous l'avons souligné, plusieurs des nouveaux équipements se caractériseront par leur facilité de maniement et par la diminution des opérations manuelles nécessaires à leur actionnement. Le niveau de difficulté des tâches de certains techniciens du secteur de la diffusion s'accrut sensiblement cependant; des connaissances spécialisées en informatique étant exigées dans l'exercice de leurs fonctions régulières<sup>(22)</sup>.

Par ailleurs, l'évolution des technologies de communication télévisuelle a été marquée par la miniaturisation croissante de leurs circuits électroniques. Le circuit intégré, né du transistor, regroupera sur une même puce de silicium, une multitude de composants électroniques. Cette prolifération des composants sur la puce entraînera par le fait même, le perfectionnement et la complexification croissante des circuits intégrés, voire ceux de la structure proprement interne des appareils techniques. L'avènement des microprocesseurs causera lui-même des effets analogues dans la structuration des équipements. Or, les développements techniques des fonctions des circuits électroniques se traduiront par l'accroissement du niveau de difficulté des tâches d'entretien et de réparation de l'appareillage télévisuel. Cette fois encore, les travailleurs revendiqueront une révision de la classification de leurs métiers au sein de l'échelle des qualifications professionnelles<sup>(23)</sup>. La nouvelle classification, entrant définitivement en vigueur en 1979, englobera d'autres groupes de qualifications supérieures.

Enfin, dès le milieu de la décennie '70, les techniciens préposés à l'*actionnement* des équipements connaîtront d'autres changements dans le contenu de leurs tâches, puisqu'ils seront appelés à travailler avec un outillage plus perfectionné encore: magnétoscopes munis d'automatis-

mes, consoles audio et pupitres d'éclairage programmables, etc... Or, les travailleurs, actionnant ces équipements, conserveront le même niveau de qualifications professionnelles. En fait, il est remarquable de voir à quel point le personnel de l'entretien technique n'a cessé de se démarquer du personnel affecté à l'actionnement des équipements. Cette situation est imputable en grande partie aux perfectionnements constants des circuits électroniques incorporés aux appareils de communication et bien entendu, à la complexification du travail d'entretien et de réparation qui s'est suivie<sup>(24)</sup>. Bref, nous avons là de nouveau un aperçu de la diversité des effets des innovations sur les métiers d'une main-d'oeuvre, spécialisée dans l'accomplissement de tâches techniques.

## Conclusion

Notre analyse, bien que très sommaire, montre en définitive la nécessité de considérer divers paramètres, lorsqu'il s'agit de dégager les principales manifestations de la réorganisation des procès de travail et de production, consécutive à l'introduction de nouvelles technologies. Nous avons remarqué tout d'abord, qu'il est permis de parler de réorganisation du procès de production découlant de l'usage de nouvelles technologies de travail, dans la mesure où les modes opératoires de ces dernières exigent de traiter différemment la matière première. L'avènement de la magnétoscopie a activé ainsi la réorganisation du procès de production télévisuelle, parce que cette technique d'enregistrement ne pouvait être utilisée de la même manière que dans le cadre des anciennes méthodes de travail.

Cette analyse met également en relief la nature très diversifiée des effets des changements technologiques sur le contenu des tâches de diverses catégories de techniciens. Nous avons observé par exemple qu'avec l'intégration du système de production et de diffusion d'émissions en couleur, à l'entreprise de mass média, les nouveaux équipements munis de circuits électroniques des plus complexes ont eu pour effet d'élever le niveau de qualifications professionnelles de certaines catégories de travailleurs. Cette situation a touché particulièrement les métiers des techniciens affectés à l'entretien et à la réparation des équipements télévisuels. Les postes de d'autres techniciens, appelés eux-mêmes à travailler à l'aide de nouveaux outils, n'ont pas connu de modifications profondes de leur niveau de qualifications. Cela concerna entre autres les métiers reliés à l'aiguillage, au bruitage, à la prise de vues, à l'éclairage, au montage audiovisuel, etc...

Finalement, cette analyse a mis en lumière qu'il est permis de distinguer la division technique du travail de la division sociale du travail,

lorsqu'il est question de réorganisation des procès de travail et de production. À la Société Radio-Canada, cela s'est traduit par l'adoption d'un tout autre schéma technique de travail pour assurer à la fois la mise en opération des appareillages électroniques et leur liaison fonctionnelle. De plus, le nouveau procès technique de travail s'accompagna d'un réaménagement des espaces où s'entassent une partie des moyens de production. Le cycle de production est demeuré pour sa part inchangé, c'est-à-dire que les principes d'organisation du travail à partir desquels ce cycle s'articule ne se sont pas modifiés. De même, le rôle et la place assignés à la main-d'oeuvre technique dans la hiérarchie d'ensemble de l'entreprise, voire plus précisément dans la division sociale du travail, sont restés analogues à la période précédant la restructuration du procès technique de travail.

Par ailleurs, d'autres bouleversements importants (actionnement d'outils techniques par les travailleurs intellectuels) sont prévus, au cours des années à venir, à la Société Radio-Canada. Toutefois, les incertitudes actuelles quant au moment et à la nature de leur implantation, ne nous permettent pas d'élaborer davantage de conclusions à ce propos pour l'instant.

### Monique DE SÈVE

Assistante de recherche

Département de sociologie

Université du Québec à Montréal

#### Notes et références

- (1) L'enquête sociologique à la Société Radio-Canada s'est effectuée sous forme d'entrevues dirigées auprès du personnel technique (33 techniciens). À cela s'est joint un travail d'observation participante sur les lieux mêmes de travail des techniciens, de même qu'une série d'entrevues menées auprès de responsables de différents services. Globalement, les thèmes d'étude que nous avons retenus concernaient divers mécanismes structurant l'organisation du travail du personnel technique, les rapports et les conditions de travail de cette main-d'oeuvre, de même que les grandes transformations technologiques introduites à Radio-Canada, depuis l'avènement du média télévisuel en 1952. Pour de plus amples précisions à ce sujet, voir: Monique De Sève, *Organisation du travail et transformations technologiques à la Société Radio-Canada: une analyse des métiers techniques des travailleurs de la radiodiffusion*, Mémoire de maîtrise en sociologie, Université du Québec à Montréal, Montréal, 1984, 795 pages.
- (2) Dans le cahier de description d'emplois de leur convention collective, les travailleurs techniques, qu'ils travaillent à la radio ou à la télévision, sont communément désignés "techniciens de la radiodiffusion". Ceci explique pourquoi nous n'identifions pas le personnel du domaine technique de la télévision par les termes techniciens de la télédiffusion.

- (3) Le procédé d'enregistrement télévisuel sur support magnétique est une invention de la compagnie américaine "Amplex". Lors de la tenue en 1956 de la Convention Nationale des Radiodiffuseurs (NAB), Ampex procédait à la première démonstration du magnétoscope qu'elle avait conçu dans l'état de la Californie. Voir: "The video tape revolution, first in a new series", in: *The Nabet news*, Canada, July 1958, p. 4.
- (4) Il faut noter cependant que la première installation de l'équipement d'enregistrement vidéo-magnétique a été effectuée à Calgary, en 1958. Voir: "Révolution technique à Calgary", in: *Les nouvelles NABET*, Canada, juillet 1958, p. 1.
- (5) Voir: Société Radio-Canada, *Rapport annuel*, 1965-1966, p. 62.
- (6) Dans le cadre de cet article, la notion de procès de production télévisuelle a comme objectif de mettre en relief l'une des spécificités du procès de production culturelle, puisqu'il s'agit dans ce cas de s'intéresser particulièrement aux différents aspects organisationnels de la production d'émissions de télévision et aux diverses catégories de la main-d'oeuvre impliquée dans la pratique télévisuelle, considérée à son niveau le plus général. Le procès de production télévisuelle concerne l'organisation du travail des secteurs de la télévision française. Il désigne des structures déterminées de l'entreprise, c'est-à-dire certaines structures du Centre de production de la Société à Montréal et qui ont fait l'objet de notre étude. Ces structures regroupent les cinq secteurs techniques de la télévision où oeuvraient, en 1982, les travailleurs techniques: 1) Studio-Extérieur; 2) Magnétoscope-Laboratoire de film; 3) Exploitation audio; 4) Moyens de diffusion; 5) Entretien technique.
- (7) D'autres facteurs influencent également cette croissance de la production d'émissions. La réorganisation du propre réseau de la télévision d'État, de même que son expansion à travers tout le territoire canadien en sont des exemples. Lors de l'avènement de la télévision en 1952, le mandat de Radio-Canada était clair. La société devait s'étendre sur tout le territoire canadien à mesure que des crédits étaient débloqués à cet effet, tout comme elle devait veiller à accroître le plus possible le contenu canadien de sa programmation. Notons par ailleurs, que le nombre d'heures d'émissions produites par la Société d'État augmenta graduellement au cours des années '50 et '60.
- (8) L'enregistrement en direct continuera d'exister cependant, parallèlement avec la méthode d'enregistrement vidéo-magnétique. Aujourd'hui, il constitue environ 20% du programme télévisuel de l'entreprise.
- (9) Le schéma de l'organisation du travail de la production télévisuelle se dépeint comme suit à l'heure actuelle à la Société Radio-Canada. Les activités de travail concernant la cueillette de la "matière première", c'est-à-dire l'enregistrement des signaux audio et vidéo s'exécutent dans les studios. Cette matière première est par la suite réutilisée dans trois autres secteurs de travail, et d'une manière différente dans chacun d'entre eux. L'agencement sur ruban magnétoscopique des plans vidéo et du son, enregistrés préalablement en studio, relève du secteur de la magnétoscopie, tandis que le mixage et le repiquage incombent au secteur de l'audio. Le secteur de la diffusion effectue pour sa part l'acheminement des émissions sur les ondes.
- (10) Il est certain néanmoins que le contenu des tâches de certaines catégories de techniciens a été affecté, compte tenu des bouleversements survenus au niveau même du mode de diffusion des émissions. Des recherches à ce niveau devront cependant être approfondies pour éclaircir de quelle façon le contenu des tâches de cette main-d'oeuvre a été touché par la réorganisation du procès de production télévisuelle, au cours de la période 1959-1965. Par ailleurs, il importe de mentionner que l'avènement du procédé d'enregistrement vidéo-magnétique a entraîné la création de nouveaux métiers techniques en télévision. Il s'agit des postes d'opérateur et de monteur de magnétoscope.
- (11) Précisons que c'est le 15 juin 1965 que le parlement fédéral vota l'adoption de la couleur. "La diffusion devait débiter à l'automne 1966 et une période d'essai devait commencer en juillet de la même année". Voir: Société Radio-Canada, *La télévision*, Services français, Relations publiques, SRC, Montréal, 1976 (2e édition 1982), p. 15. Le mode de production et de diffusion des émissions en couleur a été adopté bien avant 1965 aux États-Unis. En effet, dès 1953, la télévision en couleur était offerte au public de ce pays. Un an plus tard, en 1954, la "Federal Communications Commission" fixait son choix définitivement sur le système N.T.S.C. (National Television System Committee) comme procédé technique de transmission de la couleur sur les ondes. La compagnie RCA (de laquelle dépendait NBC) se présentait alors comme la promotrice de la mise en oeuvre de ce nouveau procédé. Voir: "D'après le BGR, il faut encore attendre pour la télévision en couleur". in: *Les nouvelles de NABET*, vol. 9, no 3, Canada, octobre 1960, p. 2.

- (12) La liste des emplois techniques à la Société Radio-Canada se présentait comme suit en 1966: Groupe I A: stagiaire; GR. I B: assistant (TV); GR. I C: premier assistant (TV); GR. 11 A: monteur-électricien; GR. 11 B: ajusteur-mécanicien, mécanicien d'antenne, premier monteur électricien, technicien de télévision (son, caméra, film TV, maintenance TV, Régie centrale TV, perche de son, projection, agencement des images, émetteur, grue mécanique de caméra), technicien du son (cabine de l'émetteur, salle d'enregistrement, studio, reportages, régie...), bruiteur, éclairagiste, technicien aux études et recherches, technicien des installations; GR. 11 C: annonceur-opérateur; GR. 111: surintendant-adjoint d'atelier, premier annonceur-opérateur, premier mécanicien d'antenne, premier technicien (TV) (...), Premier technicien du son (...), premier éclairagiste, premier technicien aux études et recherches, chef ajusteur-mécanicien, chef-technicien, chef technicien du film TV, chef technicien des installations, instructeur technique. Voir: *Agreement Between Canadian Broadcasting and National Association of Broadcast Employees and Technicians*, NABET, Canada, January 1, 1966 - June 30, 1968.
- (13) D'une part, pour exécuter les divers cadrages, les caméramen n'avaient plus à changer d'objectifs à chaque fois; d'autre part, les déplacements nécessités par ces prises de vues n'étaient plus indispensables non plus. C'est-à-dire que les caméramen n'avaient plus à s'éloigner ou à se rapprocher de leur sujet pour produire l'image télévisuelle, le zoom incorporé à leur instrument optique facilitant les changements de distance focale à ce niveau.
- (14) Parmi les techniciens que nous avons interviewés, les travailleurs représentés dans quatre secteurs sur cinq, ont suivi, à un moment où l'autre, des cours pour s'adapter aux particularités du système technique de la couleur. Voir: Monique De Sève, *Organisation du travail et transformations technologiques à la Société Radio-Canada: une analyse des métiers techniques des travailleurs de la radiodiffusion*, op. cit. p. 122.
- (15) Société Radio-Canada, *La télévision*, op. cit. p. 14-18.
- (16) *Ibid* p. 18.
- (17) Le processus en vue de la reclassification des métiers techniques avait été entamé dès 1967. Les retards dans sa mise en application s'expliquent par le refus de la Société Radio-Canada d'accepter et de considérer les changements technologiques. Voir: Adrien Gagnier, "Définitions d'emplois: une entreprise prometteuse ou une lamentable déception"; in: *Les nouvelles NABET*, vol. 21, no. 2, Canada, 1973. Notons par ailleurs, que depuis 1979, les techniciens du réseau de la télévision française ne sont plus membres du syndicat NABET. Ils appartiennent au "syndicat des techniciens de la radiodiffusion française" (le STRF).
- (18) Le regroupement des installations de l'entreprise à la "Maison de Radio-Canada" devait remédier à certains problèmes (communications inter-secteurs, désuétude des équipements...) qui, aux dires de la Société entraînaient des pertes coûteuses de rendement. Avant 1971, le Centre de production de la Société à Montréal se distinguait par l'éparpillement de ses activités d'opérations dans vingt-deux immeubles différents. En outre, puisque la production télévisée s'était accrue considérablement depuis 1952, l'espace disponible ne convenait plus aux besoins de l'entreprise. C'est pourquoi un contrat visant à la construction d'un nouvel édifice, pour assurer le regroupement des opérations de la production radiophonique et télévisée, a été adjugé dès 1968. Voir: Société Radio-Canada, *Maison de Radio-Canada*, Montréal, (sans date).
- (19) Cette centralisation des appareils de traitement devait contribuer à l'amélioration de la qualité du produit télévisuel, de même qu'à la diminution des problèmes de manipulation, lors d'un enregistrement ou d'une mise en ondes. Voir: Société Radio-Canada, *La télévision*, op. cit. p. 47-48.
- (20) La division des départements de travail dans le secteur de l'audio marque également la décomposition du métier des spécialistes de l'audio, puisqu'auparavant les fonctions de mixage et de repiquage pouvaient être exercées alternativement par un même travailleur.
- (21) Une autre conséquence des changements technologiques reliés au regroupement des installations à la Maison de Radio-Canada fut le recyclage qui s'ensuivit pour la majorité des techniciens. De 1971 à 1972, la formation a été intense au Centre de production de Montréal. La Société mit au point un vaste programme de recyclage. Le centre de formation technique octroya une série de cours, non seulement pour familiariser le personnel à la géographie de la Maison de Radio-Canada, mais pour l'initier aux modes opératoires ou à la réparation des nouveaux instruments et le familiariser à la philosophie générale du fonctionnement technique de l'entreprise. Du reste, le nombre d'instructeurs techniques doubla à cette époque à la Société, ce qui démontre sans contredit à quel point la main-d'oeuvre technique a été touchée par l'utilisation de nouveaux outils de travail.

- (22) Il en est de même aussi pour certaines catégories de techniciens des secteurs studios et de la magnétoscopie, dont les pupitres de commande ont subi de grands perfectionnements.
- (23) La Société a alors été obligée de réévaluer la classification professionnelle des postes de l'entretien technique. Elle a dû résoudre de plus des problèmes qui s'étaient manifestés dans le secteur de l'entretien technique après le premier réaménagement de la grille des qualifications. En effet, vers 1975, le taux de roulement chez les employés de la maintenance était devenu l'un des plus élevés. Après dix et même quinze années d'expérience à Radio-Canada, les techniciens quittaient la Société pour se diriger vers l'industrie privée. Elle offrait des conditions salariales beaucoup plus avantageuses aux spécialistes de l'entretien technique.
- (24) La complexification des travaux à accomplir amènera graduellement les techniciens à se spécialiser dans la réparation d'équipements distincts. Bien avant les années '70, nous pouvions déjà remarquer les premières formes de spécialisation, caractérisant les tâches d'entretien technique (spécialisation en fonction des types d'outils).